

La mappe sarde

Les impôts ne sont pas une notion récente des nations: dès les temps reculés, ils furent conçus pour assurer une entrée d'argent dans les caisses du duc, du comte, du roi : la Savoie n'a pas échappé à cette mesure et un relevé des terres soumises à l'impôt exista de longue date ; mais c'est sous le règne d'Amédée II de Savoie, devenu roi de Piémont- Sardaigne, qu'elle fut réellement codifiée, elle consista en un relevé des propriétés foncières , englobant aussi bien les « lopins de terre » des paysans que les biens des nobles et du clergé. Ce relevé sera la « mappe » sarde , ancêtre du cadastre.

L'intendant général du duché eut la haute direction des travaux de ce « grand cadastrage » Il fut chargé de nommer les géomètres, et les agents qui devaient notifier aux paroisses(communes) les volontés royales.

La surveillance technique fut confiée à un surintendant et des géomètres furent recrutés ; les paroisses présentèrent des « indicateurs » pour indiquer les limites des terres, et des « estimateurs » pour fixer la qualité des terrains. Les mensurations furent faites en journaux, toises et pieds.

La mappe sarde originale est conservée à Annecy aux Archives Départementales où on peut la consulter ; des copies en ont été effectuées pour les communes; Douvaine en possède une. ~~elle~~ elle est visible en septembre lors des Journées du Patrimoine.

Le Dr Alain Guiraud, s'est intéressé à ces mappes savoyardes. Passionné d'histoire , il en a revisité près de 38, consultant les archives départementales, paroissiales communales ; et c'est la version moderne de Douvaine, en couleurs, pour plus de lisibilité, mais à l'identique qu'il présentera mardi 9 février prochain à 20 heures à l'Espace Cinéma.

Nul doute que tous ceux qu'intéresse l'Histoire de Savoie, son passé, ses institutions, Seront intéressés aussi par cet aspect méconnu, mais toujours actuel (les impôts...) Des Etats de Savoie.